



Programme de travail de l'inspection générale pour l'année scolaire et universitaire 2023-2024

Publié le 15 septembre 2023

Le programme de travail de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) pour l'année scolaire et universitaire 2023-2024 est délibérément centré sur un nombre limité de missions : évaluations à visée prospective, suivi des réformes en cours, revues permanentes de contrôle.

Le programme sera complété tout au long de l'année par des missions sur saisine des cabinets, le cas échéant conjointement avec d'autres inspections générales.

Il vise à :

- contribuer à la réflexion prospective : bilans, évaluation et projections ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité du service public : missions d'appui et de suivi des transformations en cours ;
- veiller à la conformité : revues permanentes de contrôle et contrôles sur saisine.

>> Consulter le [programme](#) (BO n° 33 du 7 septembre 2023).

Programme de travail de l'inspection générale pour l'année scolaire et universitaire 2023-2024 - IH2EF - Page 2

Source : MENJ